

A l'attention des infirmiers libéraux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

A Limoges, le 14 septembre 2022

Objet : Dépistage des maladies rénales chroniques chez les patients à risque en octobre 2022.

Madame, Monsieur,

L'**ALURAD** a pour mission principale de proposer des méthodes ambulatoires d'épuration extra-rénale aux patients insuffisants rénaux chroniques. Elle est dotée d'un **service de prévention** pour favoriser la sensibilisation et le dépistage des maladies rénales auprès de la population du Limousin.

Être sensibilisé(e) à la pathologie et adopter des comportements dit « néphroprotecteurs » est un moyen de protéger ses reins. En parallèle, réaliser une surveillance régulière du fonctionnement des reins permet un diagnostic précoce de la maladie et ainsi une prise en charge néphrologique adaptée pour agir sur la progression de la maladie.

Par votre fonction, vous êtes amené(e) à rencontrer chaque année un grand nombre de personnes, notamment des personnes fragilisées qui se déplacent plus ou peu, ainsi que des personnes qui résident dans des secteurs à faible densité médicale. C'est pourquoi, nous vous proposons de travailler en collaboration, afin de **prévenir ensemble l'insuffisance rénale chronique** auprès de la population.

1- OUTILS DE PREVENTION

Afin de sensibiliser la population du Limousin à l'insuffisance rénale chronique et à ses facteurs de risque, nous vous proposons des **outils de communication : affiches, dépliant et marques pages**.



Affiche format A3
Situations à risque d'insuffisance rénale chronique



Affiche format A3
Dépistage des maladies rénales chroniques



Dépliant
Prenez-vous soin de vos reins ?



Marque-page
Prenez-vous soin de vos reins ?



Marque-page
Êtes-vous dans une situation à risque de maladie rénale ?

Vous pouvez les commander gratuitement auprès de l'ALURAD à l'aide du **Bordereau de commande** ci-après ou les télécharger directement sur le site internet de l'ALURAD.



Rendez-vous sur le site internet de l'ALURAD à l'aide du QR code pour télécharger les outils de prévention.

2- CAMPAGNE DE DEPISTAGE DES MALADIES RENALES CHRONIQUES

DATES DE LA CAMPAGNE DE DEPISTAGE

Afin d'identifier des personnes atteintes d'une insuffisance rénale chronique non référencées, nous vous proposons de participer à une **campagne de dépistage de l'insuffisance rénale chronique chez les personnes à risque** sur une durée d'un mois **du 1^{er} au 31 octobre 2022**.

DEROULEMENT DU DEPISTAGE

Le dépistage consiste à proposer à vos patients, pendant vos visites, de compléter un questionnaire afin de savoir s'ils se trouvent dans une situation à risque de maladie rénale chronique. Si le patient coche au moins une case, il peut bénéficier d'un dépistage gratuit. Dans ce cas, vous réalisez un prélèvement sanguin, ainsi qu'un prélèvement urinaire que vous amenez au laboratoire d'analyses médicales de votre choix. Les résultats des examens biologiques sont envoyés au patient, à son médecin traitant, au médecin du service prévention de l'ALURAD. La facture des examens de dépistage est prise en charge par l'ALURAD.

Pour plus de précision sur votre rôle, nous joignons ci-après une fiche récapitulative des **Missions de l'infirmier.ière libéral.e** dans la campagne de dépistage des maladies rénales chroniques.

REMUNERATION DES INFIRMIERS.IERES LIBERAUX

Les infirmiers.ières qui participent à la campagne de dépistage bénéficient d'une **rémunération**, prise en charge par l'ALURAD, basée sur la nomenclature générale des actes professionnels infirmiers : **7,875€ pour chaque dépistage complet réalisé, quel que soit le nombre d'actes réalisés lors de la visite** :

- rémunération du « Prélèvement par ponction veineuse directe » = 1,5 AMI = 4,725€,
- rémunération du « Prélèvement aseptique cutané ou de sécrétions muqueuses, prélèvement de selles ou d'urine pour examens cytologiques, bactériologiques, mycologiques, virologiques ou parasitologiques » = 1 AMI = 3,15€

PARTICIPATION

Si vous êtes intéressé.ee par ce projet de dépistage, nous vous remercions de bien vouloir compléter le **Bulletin de participation** ci-après et le renvoyer **le 25 septembre 2022 au plus tard** à l'ALURAD.

Nous espérons que ce projet retiendra votre attention et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sincères salutations.

Mme le Dr Marie-Françoise ESNAULT,
Médecin responsable du Service prévention

BORDEREAU DE COMMANDE OUTILS PREVENTION IRC

QUANTITE SOUHAITEE

<p>Affiche format A3 Situation à risque d'insuffisance rénale chronique</p>		
<p>Affiche format A3 Dépistage des maladies rénales chroniques</p>		
<p>Dépliant format A5 Prenez-vous soin de vos reins ? <i>Quantité maximum : 50</i></p>		
<p>Marque-page Prenez-vous soin de vos reins ? <i>Quantité maximum : 50</i></p>		
<p>Marque-page Etes-vous dans une situation à risque de maladie rénale ? <i>Quantité maximum : 50</i></p>		

VOTRE IDENTIFICATION

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CP : LOCALITE :

TEL : FONCTION :

FAX : MAIL :

Missions de l'infirmier.ière dans le dépistage
des maladies rénales chez les patients à risque - Du 01 au 31 octobre 2022



Notice d'utilisation du « Questionnaire d'identification des patients à risque de maladie rénale chronique »

A compléter par le patient avec votre aide

ETES-VOUS DANS UNE SITUATION A RISQUE DE MALADIE RENALE CHRONIQUE ?

Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Lorene TEMPEL. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Responsable Service prévention ALURAD, Direction ALURAD, ARS Nouvelle-Aquitaine. Elles sont conservées pendant 20 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter Charlotte FAINVAL, délégué à la protection des données à l'ALURAD : dgd@alurad.asso.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

INFIRMIER LIBERAL / SSIAD

NOM :

PRENOM :

LOCALITE :

HYPERTENSION ARTERIELLE

DIABETE

MALADIE VASCULAIRE (artérite, accident vasculaire cérébral, excès de cholestérol, infarctus, pontage, stents)

MALADIE VIRALE CHRONIQUE (Hépatite B – Hépatite C – HIV)

UROPATHIE (calculs rénaux, colique néphrétique, infections urinaires, malformations urinaires)

TRAITEMENTS POTENTIELLEMENT DANGEREUX POUR LE REIN (anti-inflammatoire, Lithium, chimiothérapie, etc)

ANTECEDENTS PERSONNELS OU FAMILIAUX DE MALADIE RENALE

Si vous avez coché au moins une case, le Service de prévention et de promotion de l'insuffisance rénale chronique de l'ALURAD vous propose de bénéficier d'un dépistage gratuit.

Souhaitez-vous réaliser le dépistage des maladies rénales chroniques ? OUI NON

Nom / prénom de votre médecin traitant :

Localité de votre médecin traitant :

ORDONNANCE DE DEPISTAGE DES MALADIES RENALES CHRONIQUES

<p style="font-weight: bold; font-size: 8px;">PRESCRIPTEUR</p> <p style="font-size: 8px;">Dr Marie-Françoise ESNAULT Médecin responsable N°ADELI : 87.1.01490.8</p>	<p style="font-weight: bold; font-size: 8px;">PATIENT</p> <p style="font-size: 8px;">NOM : PRENOM :</p> <p style="font-size: 8px;">DATE DE NAISSANCE :/...../..... SEXE : <input type="checkbox"/> HOMME <input type="checkbox"/> FEMME</p> <p style="font-size: 8px;">ADRESSE :</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RATIO PROTEINURIE / CREATININURIE en mg/gr
sur échantillon d'urine le matin
(vider la vessie au réveil puis prendre un échantillon des premières urines du matin).

CLAIRANCE DE LA CREATININE
calculée selon la formule CKD-EPI en ml/mn/1,73m²

INFORMATIONS POUR LE LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

- La facture est à envoyer à l'Alurad avec une copie de cette ordonnance.
- Les résultats d'examens sont à envoyer :
 - au médecin traitant du patient,
 - au médecin prescripteur,
 - au patient.

Signature du médecin

Alurad – Prévention – Gain – 87170 ISLE
Tel : 05 55 71 23 84 – Fax : 05 55 01 88 27 – prevention@alurad.asso.fr – www.alurad.fr

A compléter pour vous identifier

A signer par le patient

A compléter par le patient avec votre aide